



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

56^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN, Abidjan 2014

CEREMONIE D'OUVERTURE

**Discours de Monsieur KI Boureima Jacques,
Secrétaire général de la CONFEMEN**

Abidjan /Côte d'Ivoire, le 10 juillet 2014

Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,

Madame Kandia CAMARA, ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, ministre hôte de la 56^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN,

Monsieur le Ministre de l'Education nationale du Tchad, Président en exercice de la CONFEMEN,

Mesdames et Messieurs les ministres de l'Education de la Francophonie,

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Excellences, mesdames et messieurs du Corps diplomatique,

Mesdames et messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,

Mesdames et messieurs les partenaires techniques et financiers de l'Education,

Mesdames et messieurs les Chefs de délégation,

Monsieur le Gouverneur de la ville d'Abidjan,

Monsieur le Maire de la Commune de Cocody,

Autorités coutumières, religieuses, militaires et paramilitaires,

Mesdames et messieurs de la presse,

Mesdames et messieurs du monde de l'éducation,

Honorables invités en vos qualités, titres et rangs,

Mesdames, messieurs.

C'est un réel plaisir et un grand honneur pour moi de prendre la parole pour vous souhaiter la bienvenue à cette 56^{ème} session ministérielle de la Conférence des ministres de l'éducation de la Francophonie qui se tient à Abidjan en Côte d'Ivoire, à un moment où les ministres de l'éducation sont très sollicités du fait des activités de fin d'année scolaire, notamment les examens scolaires, le bilan de fin d'année scolaire. Malgré les agendas chargés, les ministres ont répondu massivement à l'invitation de la Côte d'Ivoire. Cela justifie et démontre tout l'intérêt et l'importance que les ministres de l'éducation de l'espace francophone accordent à cette vieille institution commune intergouvernementale de la Francophonie, qu'est la CONFEMEN. La Côte d'Ivoire mérite nos remerciements, nos félicitations et nos applaudissements pour son action de plaidoyer.

Excellence, monsieur le Premier ministre,

Mesdames, messieurs,

La 56^{ème} conférence ministérielle, se tient à la veille de l'année 2015, date historique pour réaliser les six (6) objectifs de l'Education pour tous (EPT), fixée depuis avril 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar. Elle se tient également dans un contexte de lancement du processus de consultations et de concertations au niveau sous régional et international pour définir le contenu de l'agenda post 2015. C'est dire que la présente session ministérielle est au carrefour de plusieurs défis et enjeux de l'évolution de nos systèmes éducatifs. C'est pourquoi nous avons choisi comme thème principal de réflexion et d'orientation de nos travaux :

«Une Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : Défis, priorités et perspectives pour l'après 2015».

Cette thématique a fait l'objet d'une réunion – débat, tenue en mars 2014 à Dakar qui a regroupé des experts internationaux, des décideurs, des spécialistes des pays et des institutions partenaires, soit plus de 120 participants.

Cette réunion a permis d'approfondir la réflexion autour des préoccupations communes, notamment les questions de l'équité, d'inclusion, de gouvernance, de décentralisation et de financement de l'éducation et de s'enrichir mutuellement à partir des échanges d'expériences. Les conclusions des travaux de cette réunion – débat seront présentées à la présente session ministérielle en vue de leur validation par les ministres.

Mesdames, messieurs,

En plus de la présentation de la synthèse des travaux de réflexion sur le thème central ci – dessus évoqué, l'agenda de la 56^{ème} session ministérielle comporte d'autres points non moins importants, tels que :

- Le bilan des activités du 1^{er} mandat (2011 – 2014) du Secrétaire Général ainsi que l'état de mise en œuvre des évaluations groupées du PASEC ;
- L'examen et l'approbation du plan d'action biennal 2015 – 2016 de la CONFEMEN ;
- Un huis clos des ministres en vue de recueillir les commentaires des ministres, de finaliser et d'adopter les délibérations de la conférence ainsi que le relevé des décisions ;
- Les messages des partenaires et des invités.

Honorables invités,

Depuis Jomtien en 1990, en passant par Dakar en 2000, nos systèmes éducatifs surtout ceux des pays du sud sont dans une impasse de la contreperformance tant au niveau de l'efficacité interne et externe, qu'au niveau du financement et de la gouvernance. Pourtant, ils ont l'obligation de sortir de cette impasse si nous voulons assurer un meilleur devenir à nos enfants. C'est le lieu d'oser faire des propositions pertinentes, courageuses, réalistes et réalisables en vue d'aller vers des politiques éducatives transformationnelles.

Honorables invités,

Mesdames, messieurs,

Dans la perspective de faire entendre la voix de la CONFEMEN au niveau mondial, le Bureau de la CONFEMEN a élaboré et fait adopter une Déclaration en 2013 dans le cadre du processus de concertations et de consultations internationales sur l'agenda post 2015. Les axes prioritaires de cette déclaration sont :

- L'élargissement du concept de l'éducation de base obligatoire et gratuite en intégrant le niveau collège ;
- Le renforcement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ;
- La garantie d'un financement pérenne du système éducatif par les Etats ;
- L'assurance d'une régulation efficace de la bonne gouvernance et le renforcement du partenariat autour de l'école par les Etats.

Cette déclaration que l'on peut appeler « Déclaration de Liège », est en parfaite adéquation avec celle de l'UNESCO, finalisée à Oman en mai 2014 lors de la réunion mondiale sur l'EPT, appelé accord de Mascate dont la vision est de, (je cite) :

« Réaffirmer que l'éducation est un droit humain fondamental de tout individu. C'est une condition essentielle à l'épanouissement de la personne, à la paix, au développement durable, à la croissance économique, au travail décent, à l'égalité des genres et à une citoyenneté mondiale responsable. En outre, elle contribue à la réduction des inégalités et à l'élimination de la pauvreté en créant les conditions et les opportunités requises pour des sociétés justes, inclusives et durables. L'éducation doit donc être placée au cœur du programme de développement mondial » (fin de citation).

La voix de la CONFEMEN est entendue et prise en compte dans les débats internationaux sur les questions d'éducation et de formation.

Mesdames, messieurs,

Je voudrais terminer mon propos par des remerciements :

- D'abord aux plus hautes autorités de ce beau pays, la Côte d'Ivoire et ensuite à son vaillant peuple hospitalier pour l'accueil chaleureux et les bonnes conditions de travail dont nous bénéficions. Cela me rappelle des souvenirs des années 1970 en reprenant le refrain d'une chanson célèbre du célèbre artiste international, **Tabuley dit Rochereau**, en voulant rendre hommage au peuple ivoirien. Dans la chanson, il dit **« Belle Abidjan, oh ! métropole que tu ressembles à Montréal ; Abidjan, tu as le monopole comme ton peuple est si loyal »**.
- Ensuite à tous les ministres, aux chefs de délégation et aux membres des délégations pays ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires et distingués invités qui ont fait le déplacement d'Abidjan.

A vous tous, nous disons merci pour votre disponibilité et votre soutien à la bonne marche de la CONFEMEN.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.